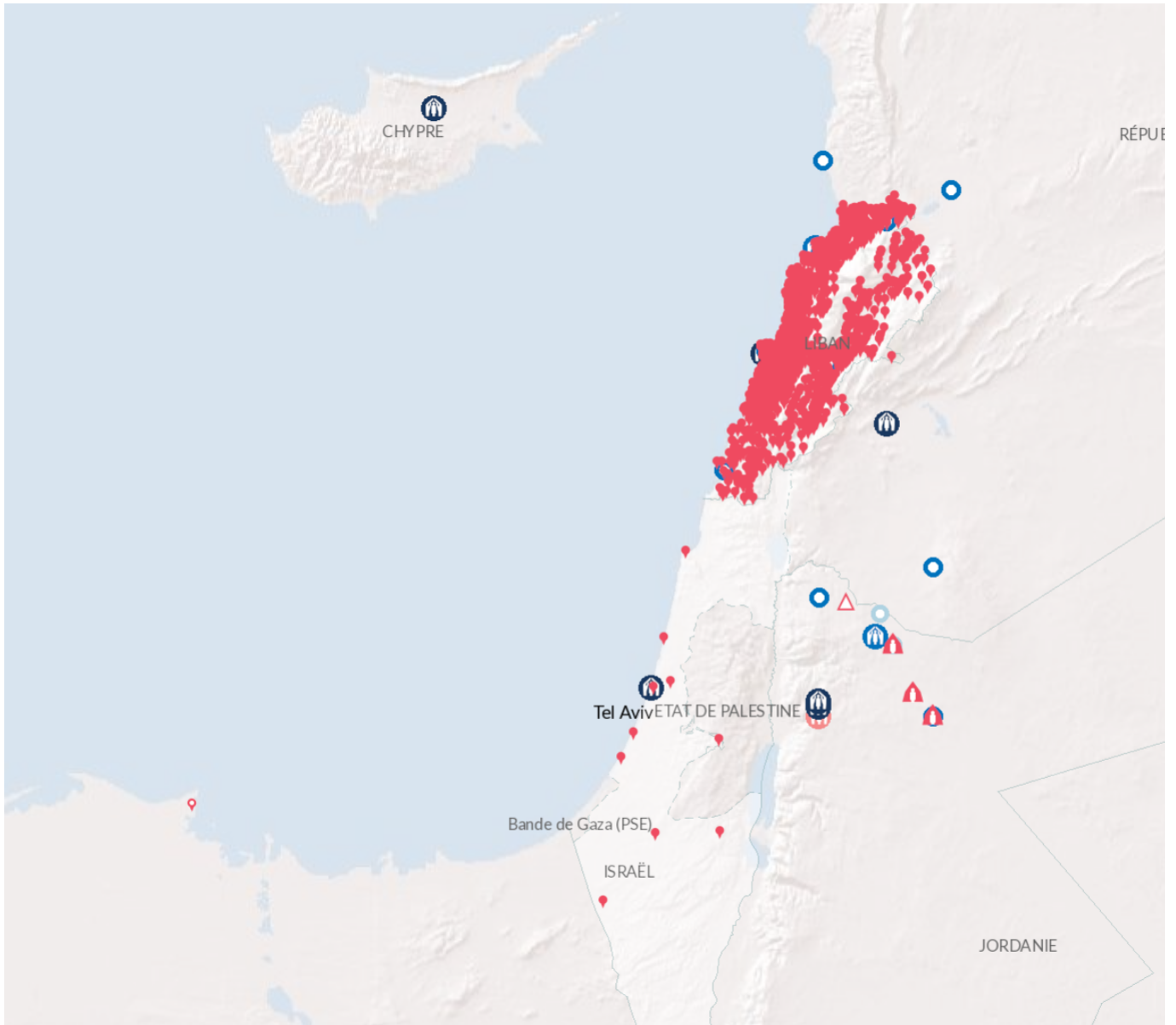




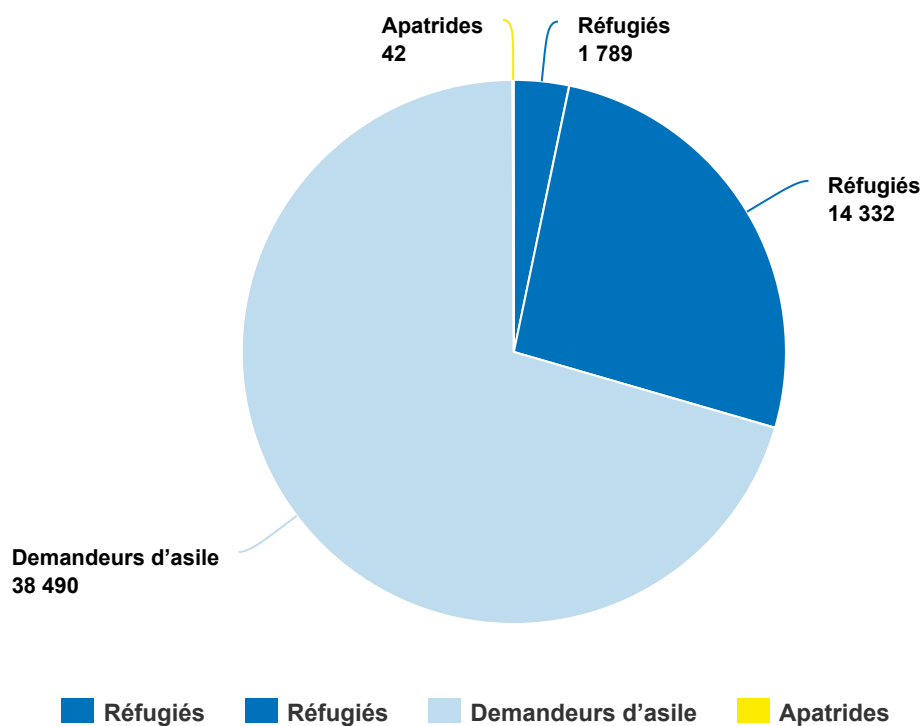
Opération: Israël



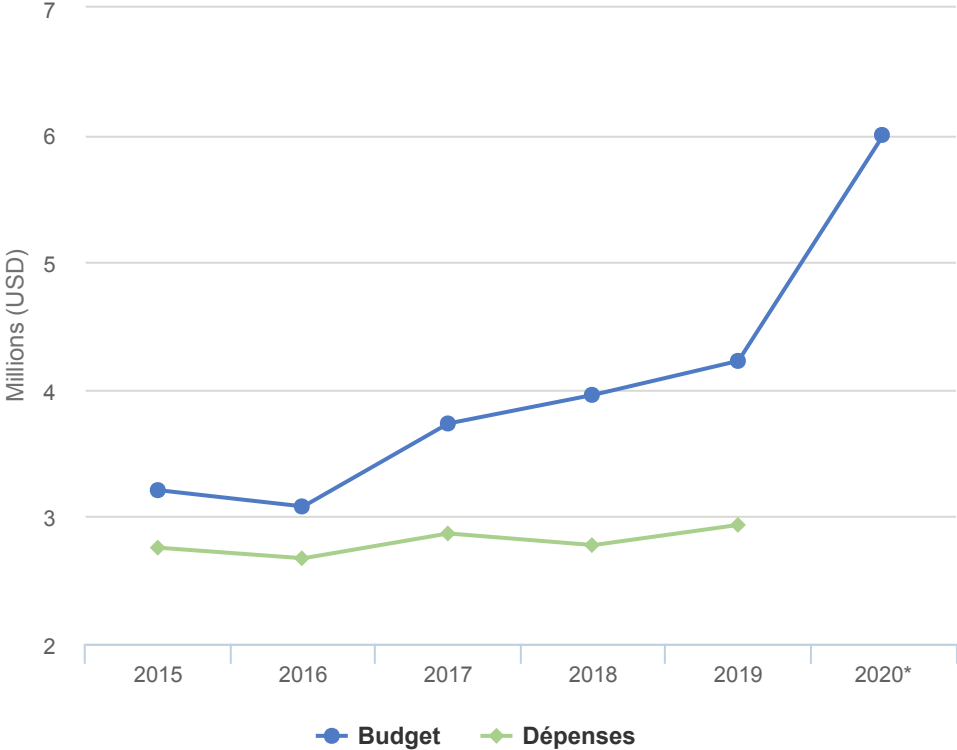
## Personnes relevant de la compétence du HCR

# + 1 % EN 2019

<b>2019</b>	54,653
<b>2018</b>	54,181
<b>2017</b>	55,250



# Budgets et Dépenses - Israël



## Contexte opérationnel

L'environnement de protection en Israël est resté difficile en 2019, avec des politiques et pratiques restrictives qui ont compromis l'accès des demandeurs d'asile à des emplois rémunérés, aux services de santé publique, à l'aide sociale et à l'octroi du statut de réfugié.

Le travail de plaidoyer du HCR pendant la période examinée s'est centré sur des efforts pour relancer le « Cadre de compréhension mutuelle » signé entre le HCR et le Gouvernement israélien en avril 2018. Cet accord avait pour but de trouver une solution durable en faveur de près de 30 000 demandeurs d'asile érythréens et soudanais qui faisaient face à une incertitude juridique et sociale en Israël depuis plus d'une décennie. Il a par la suite été annulé par le Gouvernement, le lendemain de sa signature. Entretemps, les conditions de vie des demandeurs d'asile se sont encore détériorées après l'adoption d'une législation obligeant les employeurs à retenir 20% de leur salaire net jusqu'à leur départ d'Israël. La perte du cinquième d'un revenu déjà limité a eu de profondes conséquences sur la capacité des demandeurs d'asile à se procurer des biens de première nécessité comme des vivres, un logement et une assurance maladie.

Point positif, les visas de « libération conditionnelle » délivrés aux demandeurs d'asile érythréens ont été prolongés de six mois et jusqu'à un an pour les Soudanais, permettant à leur titulaire de rechercher un emploi limité.

## Tendances démographiques

Au 31 décembre 2019, près de 50 000 personnes relevaient de la compétence du HCR (à l'exclusion des enfants nés en Israël, qui étaient plus de 7 600). Il s'agissait pour la majorité d'Érythréens et de Soudanais (près de 30 000). Aucune nouvelle arrivée d'Érythréens ou de Soudanais n'a été enregistrée depuis mai 2016. Au contraire, une tendance inverse a été observée : depuis 2014, près d'un tiers des Érythréens et des Soudanais ont quitté Israël.

## Chiffres clés

- 5 000 personnes relevant de la compétence du HCR ont reçu une aide médicale.
- 5 000 personnes relevant de la compétence du HCR ont bénéficié d'une aide juridique.
- 2 000 personnes relevant de la compétence du HCR ont obtenu un soutien matériel et psychosocial.
- 1 500 enfants à risque et présentant des besoins spécifiques ont reçu une protection et des services de soins du HCR et de ses partenaires.
- 1 000 victimes de violences sexuelles et de genre ont bénéficié de consultations psychosociales, signifiant que 60% des victimes connues de ces violences ont reçu un soutien.
- 300 personnes relevant de la compétence du HCR ont vu leur dossier présenté en vue d'une réinstallation.

## Principales réalisations

- Le HCR a apporté un soutien technique pour améliorer le système national de détermination du statut de réfugié, une étude d'experts de deux mois et une mission sur le terrain d'un consultant externe ont abouti à un ensemble de recommandations pour le Gouvernement.
- Le HCR a développé ses activités communautaires de proximité, ses évaluations participatives des besoins et de nouvelles initiatives pour la protection communautaire.
- Le HCR a planifié et appliqué plusieurs activités pour la prévention et le traitement des violences sexuelles et de genre par un engagement de divers partenaires (notamment par la sensibilisation, la formation à l'autodéfense et la fourniture d'hébergements sûrs).

## Besoins non satisfaits

- D'importants écarts demeuraient entre les besoins essentiels des personnes relevant de la compétence du HCR en Israël et les ressources disponibles provenant du Gouvernement, du HCR et

des ONG d'aide aux réfugiés.

- Le nombre de réfugiés extrêmement vulnérables qui avaient besoin d'une réinstallation d'urgence a largement dépassé le nombre de places disponibles.
-